

Décision

Générale

colonial

Décision n° 479/PERS portant mise à la disposition du Président du Conseil de Gouvernement d'un attaché principal d'administration centrale.

n° 479/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
1 juillet 1971

Numéro JO
n° 14 du 26/07/1971

Date du numéro
26 juillet 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Jean-Francis Carbonnières, attaché principal d'administration centrale de 1° classe, est, pour compter du 9 juin 1971, date de son arrivée dans le territoire, mis à la disposition du Président du Conseil de Gouvernement pour servir au District de Djibouti, en qualité de délégué spécial pour les matières d'état civil, d'identité et de nationalité. Les dépenses résultant de la présente décision sont imputables au budget de l'Etat.